Septembre 2021

L'essentiel d'Hermonville n°11

Un feu d'artifice pour une belle rentrée !

Le 13 juillet dernier, les intempéries s'invitaient à Hermonville, dissuadant les Hérémondois de se rendre au concert pique-nique maintenu à la salle Saint Rémy et les privant du traditionnel feu d'artifice.

Ce ne fut que partie remise, car le 28 août dernier, profitant d'une éclaircie nocturne, les habitants du village ont pu se retrouver sur le coteau pour admirer un magnifique spectacle dont nous partageons avec vous quelques moments.

Un grand merci à la famille Caillet qui installe et orchestre cet événement qui a posé, cette année encore, dans les yeux des petits et des grands des milliers d'étoiles !

Quelques informations diverses …

Vidéoprotection

Une **réunion publique** relative au projet d'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune d' Hermonville, se tiendra le **mercredi 13 Octobre 2021 à 19h30, à la salle Saint Rémy** en présence du Major Nostry, commandant de la Brigade de Gendarmerie de Loivre.

Le projet élaboré en coopération avec les services de gendarmerie spécialisés dans la protection des communes sera présenté et nous répondrons à vos questions.

Visiophone

Un **visiophone** a été installé cet été pour accéder au secrétariat de mairie. Prochainement, vous découvrirez un écran d'information tactile et facile d'utilisation à gauche de l'entrée. Ce dispositif répondra bien davantage à l'obligation qui nous est faite d'un affichage accessible 7j/7, 24h/24, l'espace actuel étant saturé par les affichages « papier ».

Quelques rendez-vous…

Concert d'orgue

*Le **dimanche 3 octobre** prochain à 16 heures, Bénédicte Villenet, organiste titulaire d'Hermonville donnera en l'église Saint Sauveur un concert d'orgue.*
Bénédicte vous emmènera pour une ballade de trois quarts d'heure durant laquelle vous pourrez découvrir : Veni Sancte Spiritus, une harmonisation de F. Espinasse, Toccata per Organe, del Signore Leonardis, des variations de Franz Xaver Anton Murschauser, l'accompagnement de l'Ave Maria de Caccinio par Vladimir Vlavilov, Vocalise de Vasielievich Rachmaninov, et bien d'autres pièces…
Ce concert est gratuit, offert par le Comité de Sauvegarde du Patrimoine d'Hermonville.

Village et coteaux propres

*La commune d'Hermonville organise le **samedi 9 octobre** prochain sa deuxième édition de l'opération « village et coteaux propres » et donne rendez vous aux Hérémondois, **à partir de 9 heures pour les lève-tôt (et jusqu'à 11 heures), place Truchon sous le porche d'entrée de la Mairie**, pour récupérer des sacs poubelles, des gants et un circuit de collecte.*
A 11h30, à la fin de l'opération, nous pèserons la « récolte » (lors de la première édition nous avions récolté plus de 50 kg de déchets) et servirons un rafraîchissement aux participants.
Il est conseillé de porter des couleurs vives durant le ramassage des déchets.

Infos « jeunes »

CONSULTATION CITOYENNE JEUNESSE

En Avril dernier, nous vous avions sollicité pour répondre à une **enquête** sur les attentes des jeunes de notre village afin de donner la parole au plus grand nombre d'entre eux et de mieux cibler leurs demandes. Nous remercions chaleureusement ceux qui ont pris le temps d'y participer. Nous avons reçu 29 réponses ce qui représente sur 300 foyers avec enfants, un taux de réponse d'environ 10%. Même si ce taux de participation ne permet pas de dégager des tendances claires, il a permis néanmoins le recensement d'un certain nombre d'attentes. Vous pouvez retrouver l'ensemble des réponses sur le site internet de la commune. Vos retours ont été partagés et analysés lors d'une Commission Jeunesse qui s'est réunie le 1er Septembre.

La Commission Jeunesse a cherché dans un premier temps, à identifier comment répondre au mieux à ces attentes en mobilisant les compétences déjà existantes dans le village. De l'analyse des réponses au questionnaire il ressort, sur les demandes en matière d'animations, que certaines d'entre elles peuvent déjà être prises en compte par les associations locales. Une large publicité est en cours sur ce que proposent nos associations en accompagnement de votre Essentiel ainsi que sur le site de la commune.

Une réunion sera organisée avec les acteurs associatifs locaux pour déterminer comment leurs offres pourraient être affinées afin de répondre au mieux à la demande de nos jeunes. (sorties pédestres, sorties vélo, dessin, VTT, balades village…)

Par ailleurs, nous lançons par le biais de cet article **un appel aux habitants du village** qui auraient envie de compléter l'offre des associations en proposant des activités qui ne sont pas ou plus présentes sur le village, telles que les cours de piano, de guitare, de chant, de pilates/yoga. Nous relayerons au travers de nos outils de communication vos propositions de cours. Il suffit de nous envoyer un mail à l'adresse suivante hermonville51@gmail.com ou de passer en mairie.

Pour terminer sur ce point, nous préparons la création d'une **médiathèque** qui proposera aussi de nombreuses animations pour les jeunes : jeux de plateau, jeux en réseau, ateliers dessin mangas, ateliers graffitis, ateliers intergénérationnels pour marquer les saisons (confections de nichoirs, bombes à graines…), cours d'échec, conférences-débats…

Un certain nombre de demandes telles que les chasses au trésor mensuelles, les chasses aux œufs, le géocaching, les animations Nature, les soirées à thème, les animations type Halloween trouveraient naturellement leur place dans les activités d'un comité d'animation que nous souhaitons installer sur la commune.

Nous invitons les personnes intéressées par une participation à ce comité d'animation de la commune à se faire connaitre auprès de la mairie par mail hermonville51@gmail.com, afin que nous puissions organiser sa mise en place.

L'enquête laisse apparaitre des demandes d'installations sportives diverses (skate/park, terrains de volley, basket, tennis….) dont le village est dépourvu aujourd'hui. Ce type de demande requiert des études plus approfondies.

Enfin, deux questions avaient été posées sur l'opportunité de mettre en place un **conseil municipal des jeunes** (CMJ) afin de les impliquer davantage dans la vie du village, de développer chez eux une prise de conscience citoyenne et de leur donner un moyen institutionnel de pouvoir se faire entendre.

A la question de l'opportunité d'installer un CMJ, 55% des personnes ayant répondu au questionnaire y sont favorables et 11 jeunes se disent prêts à tenter l'expérience.

La Commission Jeunesse propose donc d'étudier la mise en place d'un CMJ à Hermonville dont nous vous présenterons les modalités de fonctionnement ultérieurement.

PASS CULTURE DES 18 ANS

Le Pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la culture. Il permet aux jeunes d'avoir accès **l'année de leurs 18 ans** à une application sur laquelle ils disposent de 300 euros pendant 24 mois, et ce sans condition de ressources.

Il est possible d'acheter des billets (concert, cinéma, spectacle, musée…..), des biens culturels (livres, disques, instruments de musique…), des cours pratiques artistiques ou de services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes VOD, presse en ligne, e-book…).

Il sera prochainement élargi aux moins de 18 ans.

Infos : https://pass.culture.fr

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS POUR LES JEUNES

De nouveaux équipements pour les jeunes ont été installés en différents points du village : à l'extrémité du stade de foot, nous avons organisé un coin tranquille où les jeunes peuvent se retrouver autour de tables de pique nique et se poser dans les trois abris mis à leur disposition. Des buttes de terre ont été placées à proximité afin que nos jeunes sportifs puissent s'essayer au bi cross.

Une table de ping pong a rejoint le city stade et rencontre d'ores-et-déjà un vif succès !

Essentiel n°11 – Septembre 2021
Responsable de la publication : Stéphanie ZAKRETA/Commission Communication
Directeur de la publication : Katia BEAUJARD
Cet exemplaire de L'Essentiel a été imprimé par Reims Copie et distribué par les conseillers municipaux.

CRECHE

Pour fêter la fin de l'année, l'équipe et tous les enfants de la crèche ont préparé une « kermesse » fin juin sur le thème de la fête foraine. Au programme, des jeux pour les plus petits (et les plus grands !) : pêche aux canards, chamboul'tout, lancer de cerceaux, quilles, etc. A l'issue de la fête, tout le monde a pu déguster un délicieux buffet préparé par les familles. Ce moment convivial marque la fin d'une belle année à la micro-crèche Pirouette ! Ce fut l'occasion pour madame la Maire, Katia Beaujard, d'annoncer aux familles présentes un projet d'agrandissement de la structure qui se fera courant 2022.

Ce fut également l'occasion de dire au revoir à deux professionnelles. Tout d'abord à Irma qui quitte notre région pour la Bretagne, et ensuite à Marion qui rentre en formation à l'école d'aides-soignantes. Nous leur souhaitons bonne continuation ! Toutes deux sont respectivement remplacées par Elodie (Auxiliaire de puériculture) et Elie (titulaire du CAP Petite Enfance).

Une nouvelle année pleine de nouveautés et de projets peut alors débuter !

BIBLIOTHEQUE

Le décret du 7 Août 2021 impose depuis le 9 Août, la présentation du pass sanitaire pour accéder aux bibliothèques. Cette disposition ne s'appliquera pour les 12-17 ans qu'à partir du 30 Septembre 2021. Le contrôle du pass sanitaire sera effectué par la responsable de la bibliothèque qui scannera le QR Code avec l'application Tous Anticovid Vérif. Il n'y a pas de vérification de l'identité du porteur du pass sanitaire. Le port du masque reste obligatoire.

Madie STAR, bibliothécaire depuis 1998, prend une retraite bien méritée à la fin du mois de septembre. Nous lui souhaitons beaucoup de joie et d'épanouissement dans ses projets futurs !

Dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle bibliothécaire, l'ouverture au public de la bibliothèque risque d'être perturbée.

EQUIPE TECHNIQUE

Du changement dans l'équipe technique municipale, avec l'arrivée de Thomas qui remplace Elie. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous ! Thomas et Nicolas s'occuperont entre autres des espaces verts en tant que nouveaux stagiaires de la fonction publique.

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations prises lors des réunions du conseil municipal en **mai et en juin**. Vous pouvez retrouver **l'intégralité des délibérations et les comptes-rendus du conseil sur le site Internet** à partir de lien suivant (publication après approbation du PV par le conseil municipal) : http://hermonville.fr/page/reunions-du-conseil-municipal.html ou en scannant le QR code suivant ci-après.

- *20210526 Décision budgétaire modificative n°1*
- *20210527 Proposition convention livret TIWI*
- *20210528 Achat d'un désherbeur thermique*
- *20210529 Achat jeux extérieurs pour la crèche*
- *20210530 Achat abri jeunes*
- *20210531 Achat d'une table de ping pong*
- *20210532 Etude pour le chauffage de la Mairie et de la salle Associative*
- *20210533 Achat d'un visiophone pour la mairie*
- *20210534 Stationnement : marquage au sol*
- *20210535 Rétablissement du loyer du restaurant Mets Envies suite au déconfinement*
- *20210536 Droit de place camion burger*
- *20210637 Création de poste à 35h00 d'adjoint du patrimoine*
- *20210638 Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent*
- *20210639 Achat d'un terrain Croix Havart*
- *20210640 Choix de l'entreprise pour création d'un parking Croix Havart*
- *20210641 Projet vidéo protection*
- *20210642 Travaux rue de Marzilly*
- *20210643 Achat d'un écran d'affichage légal*
- *20210644 Boîte à dons : charte d'utilisation*
- *20210645 Permission de voirie pour distributeur à pizzas*
- *20210646 Préemption : maison rue de Fismes*
- *20210647 Limite séparative lotissement SOLLEPRETRE*
- *20210648 Délimitation parking salle des fêtes*
- *20210649 Convention d'adhésion PAYFIP*

Les principales questions qui peuvent vous venir à l'esprit

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

L'organisation de la mobilité nécessite de connaître les pratiques de déplacements quotidiens des habitants du Grand Reims pour trouver des solutions concrètes et adaptées aux besoins de chacun, quelle que soit sa situation, en accord avec les enjeux environnementaux notamment la réduction de l'autosolisme.

POURQUOI SUIS-JE INTERROGÉ ?

L'échantillonnage est fait de façon aléatoire : vous êtes tirés au sort, puis informés par courrier. Les enquêteurs conviennent ensuite d'un rendez-vous avec vous.

EST-CE UTILE DE RÉPONDRE ?

Oui. Votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous vous déplaciez très peu ou beaucoup, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfants, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou sans emploi, d'une manière ou d'une autre vous êtes concernés. Il est donc utile que vous répondiez à cette enquête.
L'enquête n'est cependant pas obligatoire et toute personne ne souhaitant pas répondre au questionnaire peut en faire la demande auprès de la société ALYCE.

EST-CE ANONYME ?

La loi vous protège et garantit la confidentialité de vos réponses, l'enquêteur est soumis au secret professionnel. Vous ne signez aucun document, les données seront analysées de manière totalement anonymes.

COMMENT LES GESTES BARRIÈRES ANTI-COVID SERONT APPLIQUÉS ?

Les échanges seront réalisés dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Un protocole spécifique sera déployé. Les enquêteurs porteront le masque et seront équipés de solutions hydroalcooliques.

Vous vous posez des questions ? Contactez-nous par courriel à l'adresse : enquetemobilite@grandreims.fr

Reims contact : 03 26 77 78 79
www.grandreims.fr
GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

La Minute nature « pratique »

Pour réfléchir et agir : Que faire de mes sacs plastiques compostables ?

Les sacs dits « compostables » sont de plus en plus présents dans notre quotidien. Que doit-on en faire ? Sont-ils vraiment biodégradables dans un composteur domestique ?

Plusieurs labels existent sur les produits et matières premières compostables :

- Le **label « OK compost »** atteste de la biodégradabilité des produits à 90% en 6 mois dans des **conditions de compostage industriel** (c'est à dire à une température de 70°C)
- Le **label «OK compost HOME** » garantit que les matières vont correctement se dégrader en 3 mois, dans votre composteur domestique où la température est plus faible et atteint généralement 30 à 50°C.
- Les **labels « seedling compostable » et « DIN-Geprüft Industrial compostable** » sont présents sur certains produits en bio plastiques. Ils sont équivalents au label « OK Compost ».

⇨ **Au moindre doute, il vaut mieux jeter le sac en bio plastique aux ordures ménagères.**

Les sacs en papier kraft sont quant à eux 100% biodégradables. Si vous avez le choix, préférez-les.

Pour partager nos astuces : Je fais mon DESHERBANT ECOLOGIQUE

- Diluer 2 kilogrammes de gros sel dans 10 litres d'eau.
- Une fois le sel dissous, ajouter 1 litre de vinaigre blanc.
- Remplir le pulvérisateur et traiter les herbes folles.
- Résultat visible en 2 heures.
- Bien nettoyer le pulvérisateur après utilisation.

Un grand merci au nouvel Hérémondois qui nous a partagé cette recette ! Il se reconnaitra ;).

N'hésitez pas à essayer ce désherbant naturel, sur les trottoirs, caniveaux, pieds de mur au droit de vos façades et de vos clôtures.

Pour en savoir plus :

La lutte contre l'Ambroisie

Plante exotique envahissante et au pollen très allergisant, l'ambroisie accroit sa présence sur le territoire métropolitain. La lutte contre sa prolifération représente un enjeu de santé publique.

En raison de sa présence observée dans la Marne, un arrêté préfectoral du 9 Juillet 2018 impose l'élimination systématique de l'ambroisie dès son repérage par le propriétaire, le locataire, l'exploitant ou le gestionnaire du terrain. Cette destruction qui concerne également les domaines des collectivités territoriales doit s'accompagner d'actions visant à empêcher la repousse des plants.

Pour signaler la présence d'Ambroisie et pour toute question, contactez la FREDON par mail à contact@fredonca.com ou par téléphone au 03 26 77 36 70.

*N'hésitez pas à **partager vos trucs et astuces**, nous les publierons dans un prochain Essentiel, à envoyer à hermonville51@gmail.com*

QUELQUES REGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Peut-on vous rappeler l'édito de notre » Essentiel » n°10, concernant la loi Labbé du 1.01.**2017 interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires et considérant que la propreté est l'affaire de tous**, nous sollicitons à nouveau votre participation à l'effort collectif de propreté :

1) **DESHERBAGE** : La commune organise le nettoyage régulier des voies publiques, en complément de ces actions, nous vous remercions de veiller à la propreté des trottoirs et à la propreté des murs au droit de vos façades.

2) **DEJECTION CANINE** : Pour rappel, il est interdit de laisser les déjections canines sur les voies publiques : trottoirs, espaces verts, aire de jeux des enfants et ce, par mesure d'hygiène. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette règlementation.

3) **CIMETIERE** : La loi du 1er janvier 2017 règlemente l'utilisation de produits « phyto » ; nous l'avons appliquée au cimetière. Le désherbage manuel sans herbicide étant devenu chronophage et devant le mécontentement de certains administrés, nous avons repris l'utilisation de ces produits, la loi nous en laissant la possibilité jusqu'en 2023 uniquement pour les cimetières. Nous continuons de vouloir accéder à la politique « ZERO PHYTO ». Différentes solutions sont à l'étude : désherbage thermique, engazonnement de certaines allées, voire poursuivre la plantation de plantes couvre-sols…
Nous vous remercions pour votre compréhension !

CALENDRIER DES BATTUES 2021 2022

Samedi 2 octobre 2021
Samedi 16 octobre 2021 à 11 heures
Samedi 30 octobre 2021 à 8 heures
Samedi 13 novembre 2021 à 11 heures
Samedi 27 novembre 2021 à 11 heures
Samedi 11 décembre 2021 à 11 heures
Mercredi 29 décembre 2021 à 8 heures
Samedi 8 janvier 2022 à 11 heures
Vendredi 21 janvier 2022 à 11 heures
Samedi 5 février 2022à 11 heures
Samedi 26 février à 8 heures

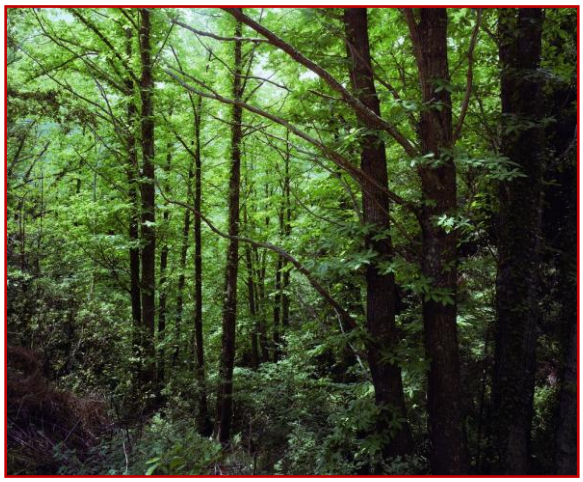

La chasse est ouverte tous les dimanches.
En semaine, seule la chasse au pigeon est ouverte.

DECHETTERIE

La **déchetterie située à Hermonville** ouvre ses portes dans le respect des mesures barrières :

- mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 9h à 13h
- vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHEQUE

La **bibliothèque** ouvre ses portes dans le respect des mesures barrières :

- lundi et vendredi : 16h30 à 18h30
- mercredi de 15 à 17 heures

(Jusque fin septembre)

CRECHE

La **crèche** accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

POSTE

Horaires d'ouverture :
de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16h30 du mardi au vendredi.
Ouverture le samedi de 9 heures à midi.

PERMANENCE de la MISSION LOCALE

La **Mission Locale Rurale du Nord Marnais** tient une permanence **chaque mardi entre 14 heures et 16 heures** et reçoit les jeunes entre 16 et 26 ans.
www.mission-locale-nordmarnais.com
Tél. : 03 26 91 18 81

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
de 16 heures à 18 heures chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une permanence se tient également de 9 à 12 heures chaque 1er samedi du mois (**prochaine permanence : 2 oct.**).

FERMETURE les vendredis 29 octobre, 12 novembre, 24 et 31 décembre.

Les personnes ne pouvant se rendre en mairie sur ces plages horaires peuvent adresser leur demande par mail à hermonville51@gmail.com.

PERMANENCE DU CLIC

Le **CLIC du Nord Rémois** assure une permanence dans les locaux de la mairie **chaque 3ème jeudi du mois de 14 heures à 15h30**.

La prochaine permanence aura lieu le :

- **21 octobre**

clicdunordremois@outlook.fr
https://m.facebook.com/CLICduNordRemois
Tél. : 03 26 05 74 19
Pour en savoir plus, **flashez le QRcode** ci-contre :